

Luxembourg, le 5 avril 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite interpeller le gouvernement au sujet des effets du dérèglement climatique sur le monde du travail.

Le dérèglement climatique s'accélère et son impact dévastateur devient de plus en plus palpable partout au monde. L'Europe est située dans une zone climatique qui se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne planétaire ce qui en fait le continent potentiellement le plus touché par le dérèglement climatique. L'ampleur et la persistance du dérèglement laissent présager chaleurs, sécheresses, feux de forêt, inondations et autres événements encore plus intenses et plus fréquents qui toucheront les populations et les écosystèmes. Les manifestations de ces chocs écologiques induisent à la fois des pertes humaines et économiques croissantes et une aggravation des inégalités sociales.

Le monde du travail est impacté à deux niveaux par les effets du dérèglement climatique : déjà maintenant une grande partie des personnes actives dans des secteurs économiques divers est confrontée aux effets du réchauffement sur leur sécurité, leur santé et plus généralement leur bien-être au travail. En même temps, la décarbonisation de l'économie demande la constitution et le renforcement de nouvelles compétences au sein des entreprises ainsi que la bonne prise en compte de nouveaux risques et enjeux liés au dérèglement climatique dans l'organisation dans les entreprises et de l'économie en général.

Au Luxembourg comme dans la plupart des pays européens, l'impact de la décarbonisation et des mesures d'adaptation sur le monde du travail est très peu pris en compte par les stratégies et plans d'action en matière de climat. Les deux plans d'action nationaux, à savoir le plan sur l'adaptation aux effets du réchauffement climatique et le plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) ne traitent la question du travail que marginalement.

Vu l'importance que j'attache au monde du travail en vue d'une décarbonisation de l'économie et de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, je voudrais interpeller le gouvernement à propos des points suivants :

- Les risques professionnels liés aux effets du dérèglement du climat et les mesures d'adaptation à mettre en oeuvre ;
- Le rôle des services de santé au travail dans la protection des travailleurs des risques professionnels liés au dérèglement du climat ;

- L'implication des partenaires sociaux dans l'élaboration des stratégies d'adaptation et de décarbonisation nationales et de leur mise en oeuvre dans les différents secteurs économiques ;
- Le rôle et les attributions des délégations du personnel dans la définition des mesures d'adaptation et de décarbonisation à l'intérieur des entreprises notamment en ce qui concerne la sécurité et la santé ;
- Les réformes à envisager pour favoriser une meilleure prise en compte des enjeux liés au dérèglement du climat au sein des entreprises et favoriser la participation démocratique des travailleurs.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.



David Wagner
Député